http://clg-simone-veil-neuille-pont-pierre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article26

Charte Parents - Equipe éducative

- Pour les parents -

Date de mise en ligne : mardi 16 juillet 2024

Copyright © Collège Simone Veil - Neuillé-Pont-Pierre - Tous droits réservés

CHARTE PARENTS - ÉQUIPE ÉDUCATIVE

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants.
L'équipe éducative apporte son concours à l'éducation de l'enfant sur le temps scolaire et hors scolaire. Cette charte entre les parents et l'équipe éducative vise à établir des règles et des attentes claires pour favoriser une collaboration efficace et harmonieuse.
La préoccupation commune des parents et des personnels de l'Éducation Nationale est l'intérêt de l'enfant.
La démarche d'accompagnement et de réussite scolaire repose sur la collaboration entre l'équipe éducative, les familles et les élèves afin que l'école soit, pour les jeunes, un lieu de réussite et d'épanouissement.

1. Objectif commun : l'équipe éducative et les parents partagent un objectif commun : la réussite de chaque élève. Tous recherchent les solutions et les parcours les mieux adaptés à la situation scolaire de l'enfant.

2. Dialogue constructif : le dialogue entre les parents et l'équipe éducative a pour objectif une information mutuelle, la recherche d'échanges constructifs et une meilleure compréhension réciproque. Il se fonde sur la confiance, le respect de l'autre et de ses différences. Toute forme d'agressivité est bannie ainsi que toute forme de discrimination de quelque nature qu'elle soit. Les propos tenus dans l'établissement ou en dehors du collège sont en accord avec la législation sur le respect des personnes.

3. Carnet de liaison : Le carnet de liaison est l'outil à privilégier pour prendre connaissance des informations et d'éventuelles remarques, manquements voire punitions.

4. Confidentialité : les parents et l'équipe éducative garantissent une totale discrétion à leurs échanges, dans le respect du caractère confidentiel des informations partagées.

5. ProNote : cette application est un média de communication entre professionnels et parents, ce n'est pas une messagerie instantanée pouvant servir à contester une évaluation, une appréciation ou une punition. Cet outil est utilisé dans le respect des horaires d'ouverture du collège et n'implique pas une réponse immédiate.

6. Échanges : les rencontres personnalisées : entre parents et membres de l'équipe éducative prennent en compte les contraintes horaires et matérielles de chacun. Elles relèvent d'une demande ou d'une invitation de la part de celui qui la sollicite. Établies sur un objet précis, elles se déroulent sur un temps donné décidé conjointement. Le motif est porté de manière synthétique à la connaissance des intéressés.

7. Respect mutuel : les parents soutiennent, auprès de leur enfant, l'autorité de l'équipe éducative et les valeurs de l'École. L'équipe éducative respecte le choix de la famille dans le cadre des valeurs de l'école.

*Équipe éducative : est constituée de l'ensemble des personnels du collège.

Copyright © Collège Simone Veil - Neuillé-Pont-Pierre